Tarif des douanes

J'aimerais d'abord démontrer que la plupart des modifications proposées au Tarif des douanes ne visent en fait qu'à servir des ambitions politiques au Canada. J'estime, pour ma part, qu'il est temps qu'on se rende compte de l'importance que l'agriculture a toujours eue dans toutes les cultures et toutes les civilisations. Nulle culture n'a jamais fait de progrès sans un respect profond pour l'agriculture et sans un accès facile aux produits de la ferme. Mais après s'être industralisé, le Canada a eu tendance à dénigrer l'agriculture.

Les producteurs agricoles canadiens ont été victimes d'une machination de la part du gouvernement libéral qui n'a pas agi en gouvernement national car pour lui, le pays se réduit à la région centrale. Dans un effort désespéré pour pallier sa mauvaise administration, il a divisé le Canada par pur égoïsme politique. Le fait est qu'il y a plus de députés dans la seule ville de Toronto que dans toute la province de l'Alberta. Il y a également plus de députés à Toronto et Montréal que dans les trois provinces des Prairies. Le rapport avec le Tarif des douanes, frappe lorsqu'on pense que 78 p. 100 de la production canadienne de bœuf provient des trois provinces des Prairies et surtout de l'Alberta.

Avec 19 députés conservateurs en Alberta, le gouvernement inprégné du venin politique, a décidé de sacrifier une région du pays pour assouvir sa soif de pouvoir. Le gouvernement prétend que le programme anti-inflationniste est efficace du fait que le prix des aliments a baissé. En fait, il n'en est rien et toute allusion du contraire n'est que pure invention. En vérité, le coût des produits alimentaires au Canada a augmenté. Le gouvernement importe au Canada des produits alimentaires bon marché de certains pays où la production est moins coûteuse faisant ainsi croire que les prix ont baissé en général. En somme, le gouvernement canadien sacrifie aux consommateurs les producteurs canadiens. La seule explication de la baisse apparente du prix des produits alimentaires est la décision cruelle et calculée du gouvernement de supprimer le gagne-pain de 100,000 producteurs de bœuf par les règlements sur les contingents d'importations et d'exportations à seule fin de faire croire, pour des motifs égoïstes, que la Commission de lutte contre l'inflation est efficace.

• (1510)

Je signale que la situation s'est aggravée à tel point qu'elle cause de gros soucis et de sérieux problèmes aux producteurs du pays. Les importations de porc ont monté en flèche ces dernières années, depuis 1973, alors que nous en importions 250 millions de livres. En 1975, nous en avons importé 453 millions de livres, soit une augmentation de 110 p. 100. En octobre 1976, nos importations ont encore augmenté, cette fois de 82 p. 100 par rapport à 1975. Il ne faut pas oublier que, pendant la même période, nos exportations de porc ont baissé de 7 p. 100.

Ce que j'essaie de prouver est très simple. Le gouvernement en place pense qu'il doit justifier le programme de lutte contre l'inflation aux yeux de la population et, avec malveillance et calcul, il essaie de prouver, au détriment des producteurs, que ce programme fonctionne. J'ai ici toute une série de discours et d'exposés politiques du premier ministre (M. Trudeau) et de membres du cabinet. Tout cela est lourd et volumineux. Ils essaient de prouver ce que le gouvernement dit d'un bout à l'autre du pays, notamment que le programme de lutte contre

l'inflation fonctionne et que les prix alimentaires sont en baisse.

Voyons donc comment le gouvernement a détruit notre industrie du porc. Par exemple, nos exportations de porc frais congelé s'élevaient en 1973 à 696 millions de livres, pour décroître au début de 1975 de plus d'un million de livres. Nos exportations de poitrines de porc frais congelées s'élevaient en 1973 à 76,890,000 livres, et n'atteignaient plus que 16,562,000 livres en 1975. Nos exportations de jambons non fumés s'élevaient à 370,368,000 livres en 1973, alors qu'au début de 1975 elles avaient elles aussi baissé à 255,244,000 livres.

Ce qui se passe en fait, c'est que le gouvernement, pour tâcher de prouver que la Commission de lutte contre l'inflation donne des résultats, tente délibérément d'importer des aliments à bon marché dans notre pays. J'aimerais communiquer aux députés certaines données relatives à l'industrie de la viande de bœuf. Les importations d'Australie se sont maintenant accrues de 10 p. 100 par rapport à l'année dernière, tandis que les importations de Nouvelle-Zélande s'accroissaient de 139 p. 100. Si on examine le volume de bœuf frais congelé qui est entré au Canada ou qui est en route vers le Canada, on constate que le bœuf désossé et congelé provenant des pays de l'Océanie s'élève à 90 millions de livres. Il s'agit là incidemment du volume de viande qui entre chez nous en pleine période de surproduction dans notre pays même.

Le problème c'est qu'alors que d'une part le gouvernement essaie de prouver que le programme de lutte contre l'inflation fonctionne bien et qu'il annonce à Vancouver, Montréal et Toronto une baisse du prix des produits alimentaires au moment où nous entendons le premier ministre dire, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, dans le sud de l'Ontario ou aux informations nationales que le prix des produits alimentaires a diminué alors qu'il y a un an, il augmentait à un taux de plus de 10 p. 100 et cette année, à un taux de seulement 6.2 p. 100, nous constatons qu'il a fait faux bond aux producteurs du pays afin de se faire du capital politique dans les régions de grande densité démographique. L'affirmation selon laquelle le programme de lutte contre l'inflation fonctionne bien repose sur le seul fait que le prix des produits alimentaires a diminué, mais le premier ministre ne dit pas aux Canadiens que des milliers de leurs concitoyens risquent la faillite pendant que le gouvernement lutte, par des moyens malhonnêtes, pour garder le pouvoir politique.

J'aimerais citer un extrait des documents budgétaires de mai 1976 qui illustrent clairement ce qui se passe relativement à l'importation de produits alimentaires de mauvaise qualité. Il révèle à quel point l'affirmation selon laquelle la Commission de lutte contre l'inflation joue bien son rôle est fallacieuse. Si l'on compare 1973 avec 1976, on constate qu'en 1973 un droit de 50c. frappait le porc frais alors qu'à l'heure actuelle celui-ci entre au pays en franchise. En 1973, un droit de 5c. s'appliquait aux abats comestibles de tous animaux, alors qu'ils entrent en franchise maintenant. En 1973, un droit de douane de 15 p. 100 frappait le porc en boîte; aujourd'hui ce droit est réduit à 10 p. 100. Dans la même année, un droit de 15 p. 100 s'appliquait au jambon en conserve; on le réduit maintenant à 10 p. 100. En 1973, les viandes en boîte étaient frappées d'un droit de 15 p. 100; il est réduit maintenant à 10 p. 100. Cette même année-là, un droit de 10 p. 100 s'appliquait aux extraits